

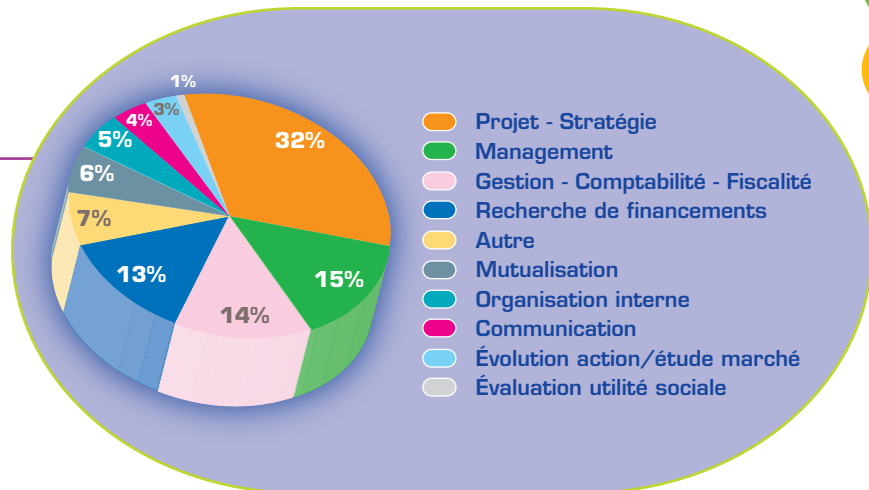
Le secteur sportif est en marche vers la professionnalisation...

Avec **1 800 associations et 4 750 postes salariés**, le secteur sportif est composé d'une multitude de petites structures présentes aussi bien en milieu rural que dans les quartiers urbains.

Innovant, riche, diversifié et bénéficiant de l'énergie de nombreux bénévoles, **le secteur associatif sportif est indispensable au développement social d'un territoire.**

Types d'accompagnement DLA de 2004 à 2009 :

Le secteur du sport bénéficie d'un atout considérable : des bénévoles très actifs. Les accompagnements du DLA se sont centrés sur les projets associatifs, le développement stratégique et sur les problématiques de management : relations bénévoles/salariés, pérennisation des emplois jeunes, mutualisation...



Accompagnements DLA en chiffres (2004 - 2009) :

443 associations sportives accueillies
380 associations sportives accompagnées,
 représentant **1400** salariés dont 1/3 est en contrat aidé.

Le CNAR* Sport : une expertise nationale au service du réseau DLA

Le CNAR Sport est porté par le CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français).

Il a pour mission, le soutien à la définition des politiques sportives à l'échelle d'un territoire, l'accompagnement à la structuration du secteur et l'implication dans la convention collective nationale du sport.

Avec pour objectif le développement des activités et la pérennisation des emplois dans les associations sportives, le CNOSF renforce l'efficacité des ingénieries d'accompagnement (individuelles et collectives) réalisées par les DLA.

Pour en savoir plus :

www.cnarsport.franceolympique.com/accueil.php

*Centre National d'Appui et de Ressources

La convention collective du sport : première étape de la construction d'une branche professionnelle.

Visibilité, reconnaissance, crédibilité, structuration sont les enjeux de cet accord collectif entre employeurs et salariés qui va permettre à tout un secteur de se professionnaliser : mise en place de projet et de stratégie, classification des salariés, réflexion sur les postes...

Pour faciliter l'intégration de cette convention collective au sein des associations, le DLA pourra intervenir et mettre en oeuvre des accompagnements adaptés aux problématiques de chaque structure.

Pour en savoir plus : www.cosmos.asso.fr